

Séance du 19 juillet 2017

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 13 juillet 2017, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoint ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, MM. Escapil-Inchauspé, Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Bensoussan, MM. Boutonnet, Daubisse, Mmes Aragon, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Duzert, Bergé, Pallas, Iriart, Mme Wagner, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Neys à Mme Durruty, Mme Juzan à Mme Duhart, M. Lalanne à M. Esmieu, M. Salanne à Mme Meyzenc, Mme Taieb à Mme Castel, Mme Destin à M. Laiguillon, Mme Picard-Felices à Mme Herrera Landa, M. Etcheto à Mme Capdevielle, M. Artiaga à M. Pallas.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

Mme Bisauta présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **DEVELOPPEMENT DURABLE** – Projet de ferme urbaine pédagogique - Signature d'une convention d'occupation précaire avec la Communauté d'agglomération Pays Basque et l'association Graines de Liberté.

Un projet de ferme urbaine pédagogique est engagé le long du chemin du Moulin de Habas sur un terrain appartenant à la Communauté d'agglomération Pays Basque (CAPB).

L'idée d'une ferme urbaine pédagogique à Bayonne est issue de la société civile. Elle fait suite à la démarche « Cultivons la solidarité » qui associe les habitants et les associations du quartier des Hauts de Bayonne, dont Graines de Liberté. Cette démarche a été coordonnée par le GIP-DSU dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par la Communauté d'agglomération pour la mise en œuvre du contrat de ville 2015-2020. Ce projet s'inscrit par ailleurs dans le travail mené autour de la gouvernance alimentaire tant par la CAPB que par la Ville de Bayonne.

La CAPB a décidé de mettre à disposition de l'association Graines de Liberté un terrain de 1 500 m² pour la réalisation d'une première phase expérimentale de cette ferme. Lors d'une phase suivante, le projet de ferme urbaine pourrait s'étendre sur une emprise de 6 000 m². Une nouvelle convention serait alors rédigée à laquelle la Ville pourrait également s'associer.

Aussi, et pour la première phase, la Ville est invitée à soutenir cette opération, plus particulièrement à travers la création d'un aménagement sommaire d'une zone d'accès et de stationnement et pour le raccordement en eau de la parcelle.

En conséquence, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ
CONFORME AU REGISTRE
Par délégation du Maire,
Marc Wittenberg
Directeur général adjoint des services